

« AMONT ZOT GAYAR »**Nout Lang, Nout Kozé | Concours artistique - Octobre 2026**

Conformément au règlement du concours artistique « Amont zot gayar » - Nout Lang, Nout Kozé, une autorisation écrite du représentant légal est obligatoire pour tout participant mineur.

1. Informations sur le participant mineur**Nom et prénom**
.....**Date de naissance / âge**
.....**Titre de la création / groupe**
.....**2. Informations sur le représentant légal****Nom et prénom**
.....**Lien avec le mineur**☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur / tutrice ☐ Autre :**Adresse**
.....**Téléphone / email**
.....**3. Autorisation de participation**

Je soussigné(e),,
agissant en qualité de représentant(e) légal(e) du mineur désigné ci-dessus,

- ☐ autorise sa participation au concours artistique « Amont zot gayar » - Nout Lang, Nout Kozé ;
- ☐ atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les conditions pour le mineur ;
- ☐ autorise le mineur à présenter sa création lors de la restitution publique du 4 décembre 2026 au Centre Artistique Françoise Lallemand à Saint-Paul, si sa création est sélectionnée.

4. Engagements et précisions

Je certifie l'exactitude des informations renseignées et m'engage à informer le mineur des règles de respect, de fonctionnement et de sécurité prévues par le règlement du concours.

Cette autorisation concerne la participation au concours. Elle ne vaut pas autorisation de droit à l'image, qui fait l'objet d'un document distinct.

5. Signature

Fait à, le / / 2026

Signature du représentant légal, précédée de la mention « Lu et approuvé » :